



APPEL À CONTRIBUTION

« *La gouvernance des déchets urbains dans les villes africaines* ».

La troisième édition de la Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement qui sera publiée en Août 2021 est consacrée à la gouvernance des déchets urbains dans les villes africaines.

I- **Argumentaire**

L'Afrique est confrontée à une crise croissante de la gestion des déchets urbains (ménagers, industriels, et liquides). Alors que les volumes de déchets générés sont relativement faibles par rapport aux régions développées. Selon le rapport de la Banque Mondiale de 2012 sur «*What a waste - A Global Review of Solid Waste Management* », l'Afrique subsaharienne produit en moyenne 62 millions de tonnes de déchets par an contrairement aux pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Asie de l'Est et du Pacifique, de l'Asie centrale et orientale, de l'Amérique latine et Caraïbes, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Asie du Sud qui produisent par des volumes assez importants de déchets soit, respectivement : 572 million tonnes, 572 million, 93 million tonnes, 160 million tonnes, 63 million tonnes par année et 70 million tonnes. La mauvaise gestion des déchets en Afrique a déjà des impacts économiques, sociaux et environnementaux importants, notamment liée à la faiblesse des systèmes de collecte et de traitement des déchets.

D'ici 2025, on s'attend à ce que ce volume atteigne 244 millions de tonnes par an, selon le rapport sur « *L'avenir des déchets en Afrique* » édité par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP) de 2017. Et, le taux moyen de collecte des déchets urbains pour le continent africain devrait augmenter à seulement 69% d'ici 2025. De plus, l'amélioration de la gestion des déchets urbains dans de nombreux pays africains devient une urgence critique face à une importante croissance démographique – la population de l'Afrique subsaharienne aura été multipliée par près de 5 fois entre 1960 et 2020 – et à une concentration des populations urbaines ainsi qu'à l'émergence de nouveaux modes de consommation des populations africaines. Recyclant seulement 4% des déchets qu'elle génère, l'Afrique de l'Ouest et du Nord est devenue en certains endroits une décharge en particulier pour les déchets dangereux (DEEE), souvent en provenance de pays développés alimentant la corruption au détriment de la sécurité des populations et de l'environnement; loin de la vision de l'Union africaine selon laquelle « *les villes africaines recycleront au moins 50% des déchets qu'elles génèrent d'ici 2023* ». Des politiques continentales et régionales sont déjà mises en place pour lutter contre la pollution et les déchets en Afrique. Par ailleurs, la participation citoyenne à l'action publique pourrait impulser de nouvelles mesures qui devraient permettre aux différentes parties prenantes de réussir ensemble la gestion des déchets.

On peut se poser plusieurs questions non limitatives notamment : Quelles sont les politiques continentales et nationales relatives à la gouvernance des déchets en Afrique ? Comment ces politiques se sont traduites en actions et quels progrès ont été accomplis pour atteindre leurs objectifs ? Dans quel cadre normatif s'exerce-t-elle ? Qui sont les acteurs de la gestion des déchets à l'échelle nationale et locale ? Quels sont les pays pionniers dans la politique de gestion des déchets ? Quel a été l'impact de la privatisation de la gestion des déchets sur la qualité du service ? Quelles sont les stratégies de gestion et de valorisation des déchets ? Quels sont les comportements des populations africaines face à leurs déchets ?

Telles sont quelques-unes des interrogations auxquelles ce numéro voudrait tenter de répondre, avec le double

objectif de faire progresser les connaissances sur le système de la gestion des déchets en Afrique et de favoriser la réflexion dans différents horizons disciplinaires autour de cette question. Ce numéro sera également l'occasion de confronter les savoir-faire en matière de gestion des déchets dans les villes africaines par une approche comparative et surtout de voir dans quelle mesure les enjeux environnementaux sont pris en compte par les gouvernements africains.

Cet appel à contribution est lancé par la **Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement**, pour une publication d'articles en provenance de toutes les disciplines des sciences sociales, des sciences de l'économie, et des sciences humaines. Les articles proposés contribueront via la recherche à clarifier la thématique de la gouvernance des déchets en Afrique.

## II- Les axes de recherche

Les contributions se focaliseront sur les axes suivants :

- Les outils, les politiques régionales et nationales ainsi que les stratégies de gestion des déchets urbains sont pris en compte ;
- Les interactions entre les acteurs publics et privés de la gouvernance urbaine des déchets ;
- Le rôle et la place des populations africaines dans l'activité du tri des déchets ;
- Les politiques locales ou régionales ainsi que les financements de structures adaptés au traitement et au recyclage des déchets polluants exportés par les pays occidentaux vers les pays africains ;
- L'économie, les métiers et les acteurs impliqués dans la gestion des déchets urbains.

En dehors des axes proposés, d'autres approches peuvent être explorées.

Notez ci-après quelques références bibliographiques non-exhaustives :

Hoornweg D., Bhada-Tata P., *What a Waste : A Global Review of Solid Waste Management*, Urban development series - knowledge papers, The World Bank, 2012, n°15, 116p : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/17388>.

Maussion E., *Gestion des déchets : les capitales africaines cherchent encore le modèle gagnant*, Jeune Afrique, 21 février 2020, en ligne : <https://www.jeuneafrique.com/mag/896591/societe/gestion-des-dechets-les-capitales-africaines-cherchent-encore-le-modele-gagnant/>.

Ngnikam E., et Tanawa E., *Les villes d'Afrique face à leurs déchets*, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, 2006, 288p. : [https://www.utbm.fr/wp-content/uploads/2015/04/LivreNum32\\_LesVillesDafriqueFaceAleursDechets.pdf](https://www.utbm.fr/wp-content/uploads/2015/04/LivreNum32_LesVillesDafriqueFaceAleursDechets.pdf).

PNUE, *L'avenir de la gestion des déchets en Afrique*, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Nairobi, Kenya, 2018, 223p.

Robert A., Yengué J-L., Augis F., Motelica-Heino M., Hien E., Sanou A., « *L'agriculture ouagalaise (Burkina Faso) comme modèle de contribution au métabolisme urbain : avantages et limites* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 31, septembre 2018, En ligne : <http://journals.openedition.org/vertigo/21857>.

## III- Les modalités de contribution et normes de rédaction

Le résumé et l'abstract (en anglais) doivent contenir chacun un maximum de 200 mots et écrits en format suivant : times new roman, taille de police 12, interligne simple. Le titre doit être concis et informatif (ne pas poser une question). Tous les mots, d'une autre langue autre que le français, doivent être mis en italique. Les 5 mots clés maximum de l'article doivent être indiqués.

La proposition d'article doit être accompagnée d'une brève biographie de l'auteur et elle ne doit pas être publiée auparavant, ni être en cours de publication. Elle doit être envoyée en version électronique Word à l'adresse suivante : [contact@association-jae.com](mailto:contact@association-jae.com).

Les articles soumis doivent être exclusivement compris entre 8 à 10 pages, en y incluant en en-tête la qualité de l'auteur (situation académique, fonction et courriel). Le texte doit être en interligne 1,5, le texte justifié avec une police times new roman et taille de police 12. Les références bibliographiques sont obligatoires et doivent être mises en notes de bas de pages (times new roman, taille 10, interligne simple).

#### IV- Calendrier

- Date limite de soumission des résumés d'article : **11 juin 2021** ;
- Date de communication de la liste des contributeurs retenus : **23 juin 2021** ;
- Date limite d'envoi des contributions intégralement rédigées : **29 juillet 2021** ;
- Publication du numéro dans la Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement : **fin août 2021**.

Nous vous prions de nous envoyer le résumé de votre proposition d'article au plus tard le 11 juin 2021, qui devra présenter le sujet et la problématique proposés. Les auteurs des articles retenus seront informés avant le 23 juin 2021 et devraient soumettre leur article définitif au plus tard le 29 juillet 2021.

Pour nous adresser votre contribution : [contact@association-jae.com](mailto:contact@association-jae.com).

#### V- L'équipe de la revue

##### Comité scientifique

- **Nadine MACHIKOU** : Professeure titulaire de science politique et chercheure au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives, Université de Yaoundé II, LASPAD de l'Université Gaston Berger (Cameroun)
- **Jean-Claude TCHEUWA** : Professeur titulaire, Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Mostefa MAOUENE** : Professeur de droit privé et sciences criminelles, Enseignant-chercheur, Faculté de droit et des sciences politiques, Université Djillali Liabès (Algérie)
- **Emnet BERHANU GEBRE** : Docteure en droit, Consultante et chercheure en droit international, européen et des droits de l'homme spécialisée en études migratoires à l'Organisation internationale pour les migrations (Ethiopie)
- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit et assistant en droit international, Université Yaoundé II (Cameroun)
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN** : Docteur en droit public, Chercheur au CeDAT/FADESP, Juriste spécialiste de l'environnement, Faculté de Droit et de Sciences Politiques – Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- **Williams TABEKO** : Chargé de cours de l'Université de Maroua, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie-Psychologie (Cameroun)
- **Melkide HOSSOU** : Doctorant en Droit public, Chargé d'enseignement, Institut de Droit de l'environnement (CNRS, UMR 5600, EVS-IDE), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- **Yacoub BITOCHO** : Président de RSE Bénin et Chercheur au C.M.H. pour la recherche en droit public de l'Université de Paris (France)
- **Olivier TREMOUILLE** : Directeur Business Application Power Conversion (France)
- **Alioune GUEYE** : Environnementaliste-Haleutique (Sénégal)
- **Kany Abiba Nelly Carla TOURE** : Enseignant-Chercheur UFR Sciences Economiques et Gestion, Université Félix Houphouët Boigny, Consultante en *Corporate Sustainability* pour l'Afrique de l'ouest (Côte d'Ivoire)

##### Comité de rédaction

- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit public et chercheur au Centre d'Études et de Recherches en Droit International et Communautaire (CEDIC)

- **Carina EDOU** : Documentaliste et assistante-chercheure
- **Noël Romuald MEKE** : Docteur PhD en Science Politique et enseignant-chercheur au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives de l'Université de Yaoundé II SAO
- **Astride Ronny AVOULOU ETOUA** : archiviste documentaliste
- **Ulrich Aurélien METENDE** : Doctorant en Philosophie à l'Université de Yaoundé-I et Chercheur au *The Muntu Institute* (African Humanities and social sciences)
- **Hervé MVONDO** : Docteur Ph. D en droit des affaires de l'université de Yaoundé II Soa Cameroun - Chef de laboratoire environnement et développement, et point focal de son centre de recherche auprès de l'OAPI
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteur Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II
- **Maurice MWAIYANGA NGBANGA** : ingénieur environnementaliste et activiste
- **Deborah MAKONDA** : Juriste, diplômée en Master 2 droit privé des affaires en partenariat avec L'ESSEC à l'université de Cergy-Pontoise
- **Joël MOUDIO MOTTO** : Enseignant-chercheur en science politique – Analyste en gouvernance au *Nkafu Policy Institute*

Directrice de publication

- **Chancia IVALA PLAINE** : Juriste en droit de l'environnement – Présidente de Jeunesse Africaine pour l'Environnement